



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES COTES D'ARMOR

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES PUBLIQUES

Bureau de la Réglementation et de la Police Générale

Ligne directe ☎ : 02.96.62.43.57 FAX : 02.96.62.43.85

Courriel : Police-generale@cotes-darmor.pref.gouv.fr

Tout dossier reçu hors délai ou incomplet sera renvoyé à l'organisateur

Epreuves cycliste ou vtt, pédestre ou équestre avec classement se déroulant pour partie ou en totalité sur la voie publique

DEMANDE D'AUTORISATION

(à déposer au moins 6 semaines avant l'épreuve ou 3 mois si plusieurs départements sont traversés) arrêté du 1er décembre 1959 - (article 2)

Je soussigné qualité : demeurant à : téléphone fixe : téléphone portable : fax : courriel : représentant l'association : affiliée à : sollicite de votre bienveillance l'autorisation d'organiser le (date) : nature de l'épreuve : sur la ou les commune (s) de : nombre approximatif de concurrents :

Je vous prie de trouver ci-joint en SIX exemplaires :

Disposition réglementaire :

- le calendrier de la fédération sur lequel est inscrite l'épreuve,
l'avis des maires des communes traversées, le cas échéant, l'avis des préfets des autres départements concernés,
les visas de la Direction Départementale de l'Equipement ou de la subdivision correspondante, de la Gendarmerie et, si nécessaire, de la Jeunesse et des Sports du département pour les associations non affiliées,
l'itinéraire de la course (avec les numéros des routes empruntées, les agglomérations traversées ou plan du circuit) sur carte routière (massif forestier et cours d'eau traversé) sur carte I.G.N.,
les plans et cartes détaillés du circuit (routes empruntées, départ, arrivée, etc.),
l'attestation d'assurance qui devra être délivrée 6 jours avant l'épreuve conforme au modèle-type prévu par la réglementation en vigueur,
l'avis des propriétaires si le circuit emprunte des propriétés privées le règlement des épreuves indiquant la nature, les conditions de déroulement de celles-ci (nombres de courses, etc.),
l'engagement de l'organisateur de produire une liste des signaleurs titulaires du permis de conduire (en nombre suffisants) et leur emplacement (même pour les courses en boucles fermées à la circulation) (voir modèle).

Dispositif de sécurité :

- les dispositifs relatifs aux règles de sécurité prévus par la fédération sportive dont relève cette épreuve, mis en place pour le déroulement de cette manifestation sportive,
- la lettre avisant le service départemental d'incendie et de secours **et** le SAMU de l'organisation de l'épreuve (**voir modèle**),
- les itinéraires de déviation (et éventuellement la modification du plan de circulation en milieu urbain),
- l'engagement de l'organisateur de prendre à sa charge les frais du service d'ordre exceptionnel mis en place à l'occasion du déroulement de l'épreuve et d'assurer la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute nature de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leur préposés.

Date :

Signature de l'organisateur

AVIS DU MAIRE

Je soussigné (e), maire de la commune de,
déclare avoir été informé (e) du passage de l'épreuve sportive intitulée
....., qui se déroulera le sur le
territoire de ma commune et de l'itinéraire emprunté.

J'émet un avis favorable sur l'organisation de cette épreuve car
défavorable

Je m'engage, le cas échéant, à prendre en temps utile, par arrêté réglementant la circulation, des mesures permettant d'assurer la sécurité des participants et des usagers de la route.

Fait à,
le

Signature,



Cachet de la mairie

**MODELE D'ATTESTATION A PRODUIRE
PAR LE (S) MEDECIN (S)**

Je soussigné, Docteur
m'engage à prendre part au dispositif de sécurité en étant en permanence présent sur les
lieux de l'épreuve sportive intitulée
qui se déroulera le à de h à h

Fait à ,
le

Signature et cachet,
(obligatoire)



**MODELE D'ATTESTATION A PRODUIRE
PAR LE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE DE TRANSPORTS SANITAIRES**

Je soussigné M responsable de l'entreprise de transports
sanitaires sise à accepte de participer au dispositif de
sécurité mis en place pour l'épreuve cycliste intitulée
..... qui se déroulera le
à de heures à heures et m'engage à
mettre à disposition des organisateurs pour toute la durée de l'épreuve :

V.T.S. Nombre |__|

TYPE Ambulance |__|

 Véhicule |__|

EQUIPAGE C.C.A. |__|

 B.N.S. |__|

 Conducteurs |__|

Fait à ,
le

Signature et cachet de
l'entreprise (obligatoire)

VILLE, le DATE

ORGANISATEUR
Adresse
Code Postal - VILLE

MODELE

à

Monsieur le Médecin Chef du SAMU 22
Centre Hospitalier Yves Le Foll
10, Rue Marcel Proust
22023 - SAINT BRIEUC

Monsieur le Médecin Chef,

Je vous informe que j'organise une épreuve sportive (pédestre / cycliste / motorisée) sur la voie publique qui se déroulera à (LIEU), le (DATE + HORAIRE), et pour laquelle sont attendus (NOMBRE) concurrents et (NOMBRE) spectateurs.

Vous trouverez ci joint, à titre d'information, copie du dossier déposé à la Préfecture et notamment le plan de circulation de l'épreuve faisant apparaître les voies de circulation susceptibles d'être fermées ou déviées.

Je vous prie de bien vouloir également noter que je serai joignable à tout moment au numéro de téléphone fixe suivant : 02 96 XX XX XX.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Médecin Chef, l'assurance de mes sincères salutations.

ORGANISATEUR

Signature

N.B. : L'organisateur devra en outre prendre l'attache de ce service 5 jours au plus avant la date de la manifestation aux fins de l'informer des éventuels changements intervenus depuis le dépôt du dossier en Préfecture ou en sous-préfecture.

VILLE, le DATE

ORGANISATEUR
Adresse
Code Postal - VILLE

MODELE

à

Monsieur Directeur Départemental
du Service Départemental d'Incendie
et de Secours
13, Rue de Guernesey
22015 - SAINT BRIEUC cedex

Monsieur le Directeur,

Je vous informe que j'organise une épreuve sportive (pédestre / cycliste / motorisée) sur la voie publique qui se déroulera à (LIEU), le (DATE + HORAIRE), et pour laquelle sont attendus (NOMBRE) concurrents et (NOMBRE) spectateurs.

Vous trouverez ci joint, à titre d'information, copie du dossier déposé à la Préfecture et notamment le plan de circulation de l'épreuve faisant apparaître les voies de circulation susceptibles d'être fermées ou déviées.

Je vous prie de bien vouloir également noter que je serai joignable à tout moment au numéro de téléphone fixe suivant : 02 96 XX XX XX.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sincères salutations.

ORGANISATEUR

Signature

N.B. : L'organisateur devra en outre prendre l'attache de ce service 5 jours au plus avant la date de la manifestation aux fins de l'informer des éventuels changements intervenus depuis le dépôt du dossier en Préfecture ou en sous-préfecture.

VILLE, le DATE

MODELE

Je soussigné M. Mme
qualité :
demeurant à :
représentant l'association :
affiliée à :
dans le cadre de la demande d'organisation de (nature de l'épreuve) :
.....
sur la ou les commune (s) de :
.....
le (date) :

m'engage à mettre à dispositions (nombre) de signaleurs disposés aux emplacements prévus au dossier, âgés de 18 ans au moins, titulaires du permis de conduire, munis d'un brassard marqué « **courses** », en possession d'une copie de l'arrêté préfectoral autorisant l'épreuve sportive, devront signaler aux usagers de la route le passage des coureurs et la priorité de passage qui s'y attache.

ORGANISATEUR

Signature

•

DATE et DENOMINATION DE LA MANIFESTATION :

Liste obligatoire des signaleurs majeurs et titulaires du permis de conduire en cours de validité (voir au verso leur mission)

Société organisatrice :

Commune concernée

Responsable :

Département concerné :

NOM prénom	Date et lieu de naissance	Qualité et Profession	Lieux, emplacement N° rue et commune	N° permis de conduire Date et lieu de délivrance

Indiquer si l'épreuve sera accompagnée d'un service d'ordre placé sous convention (gendarmerie ou police)

Je demande l'agrément des signaleurs ci-dessus désignés.

Le

Signature du président

Signature du responsable de l'épreuve

LEUR MISSION

Majeurs et titulaires du permis de conduire en état de validité

Ils seront chargés, sur l'itinéraire emprunté, de signaler la course ou l'épreuve sportive aux usagers de la route et la priorité qui s'y attache.

Ils seront tenus de se conformer aux instructions des membres des forces de police ou de gendarmerie présents sur les lieux. Ils leur rendront compte des incidents qui pourront survenir.

Ils seront identifiables par les usagers de la route au moyen d'un brassard marqué « COURSE » et seront en possession d'une copie de l'arrêté autorisant la course.

Ils seront munis chacun d'un piquet mobile à deux faces (vert et rouge) modèle K10.

Ils seront présents et les équipements qui seront fournis par les organisateurs devront être mis en place un quart d'heure au moins, une demi-heure au plus avant le passage théorique de la course et retirés un quart d'heure après le passage du véhicule annonçant la fin de la course.

Pour la signalisation

Pourront en outre être utilisés, les barrages modèle K2, pré-signalés, signalant un obstacle de caractère temporaire et sur lesquels le mot « COURSE » sera inscrit.

ATTESTATION D'ASSURANCE

Attention : les mentions suivantes doivent obligatoirement figurées sur les attestations d'assurance.

- N° de police d'assurance
- Nom de l'organisateur
- Nom de la manifestation
- Date de la manifestation
- Lieu de la manifestation
- L'étendue et le montant des garanties
- Signature de l'assureur
- Cachet de l'assurance
- Dispositions du contrat conformes aux dispositions réglementaires édictées par l'article 37 de la loi N°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée et des décrets N°93-392 du 18 mars 1993 et N°2003-371 du 15 avril 2003 pris pour son application.

